

**Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-TVA-SECT-40-20-12/09/2012

Date de publication : 12/09/2012

**TVA - Régimes sectoriels - Régime de la presse - Régime applicable aux
fournitures de biens et de services à la presse**

Positionnement du document dans le plan :

TVA - Taxe sur la valeur ajoutée

Régimes sectoriels

Titre 4 : Régime de la presse

Chapitre 2 : Régime applicable aux fournitures de biens et de services à la presse

1

Les développements qui suivent seront consacrés :

- section 1 : Matières premières nécessaires à l'impression de publications de presse ([BOI-TVA-SECT-40-20-10](#)) ;
- section 2 : Services fournis à la presse ([BOI-TVA-SECT-40-20-20](#)).